



APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE

ASSOCIATION D'ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

N° 40 / 2026 / E

1 POSTE D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ ou MONITEUR ÉDUCATEUR (H/F)

CDI TEMPS PLEIN

PARCOURS ENFANCE-JEUNESSE

MECS « LE LONG COURS »

PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

Créée le 12 Mai 1964, l'Association d'Action Éducative et Sociale a pour mission d'apporter un accompagnement éducatif, social et professionnel aux personnes en difficulté. L'AAES ne fait aucune distinction d'âge : elle accompagne, au sein de ses différents parcours, à la fois les mineurs en situation de danger, les jeunes adultes, les adultes et les familles en difficulté sociale. Elle agit par tous les moyens mis à sa disposition (la création, l'aménagement, l'extension et la gestion des services, des organismes et des établissements) pour héberger et permettre l'accès au logement des jeunes, adultes et familles en difficulté sociale.

DESCRIPTION DU SERVICE ET MISSIONS DU POSTE À POURVOIR

Les établissements fonctionnent en continu et sont ouverts 365 jours par an. L'établissement implanté sur le territoire Dunkerquois porte des principes de mixité excluant toutes formes de discriminations sociales, recherchant à proposer une offre de service adaptée à la problématique de l'enfant tout en garantissant des conditions de vie sécurisantes pour l'ensemble des enfants accueillis.

L'unité de vie « La Source » est une maison d'enfants à caractère social, elle accueille en mixité 13 enfants de 3 à 13 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance au titre de l'article 375 du code civil. Les enfants bénéficient de l'accompagnement dans le cadre de placement judiciaire et/ou administratif. L'unité « la source » se situe sur la commune de Petite-Synthe limitrophe de Fort Mardyck. Il s'agit d'une grande maison de ville implantée sur l'axe principal.

Vos missions seront les suivantes :

- Assure le suivi éducatif et l'accompagnement de jeunes âgés de 3 à 13 ans placés dans le cadre de la Protection de l'Enfance (Art 375 du Code Civil) et de l'enfance délinquante (CJPM – Code de la Justice Pénale des Mineurs)
- Accompagnement social et éducatif
- Conception et conduite de projets éducatifs
- Communication professionnelle
- Implication dans les dynamiques partenariales et institutionnelles
- Met en œuvre les outils de la loi 2002-2.



PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ

- Diplôme obligatoire : DEES OU DEME exigé
- Disponibilité et discrétion indispensables
- Expérience en structure d'hébergement de mineurs fortement appréciée

CONDITIONS D'EMPLOI

- Fonctionnement 365 jours par an imposant les contraintes de l'internat
- Salaire défini selon grille de la CCNT du 15 mars 1966
- Permis B
- Lieu d'exercice : FORT MARDYCK
- Date potentielle de prise de fonction : **14 septembre 2026**
- Nature du contrat : **CDI**
- Disponibilité indispensable pour les séjours/vacances

AVANTAGES SOCIAUX

- Pour tous les salariés :
 - les congés trimestriels (6 jours de congés trimestriels, 3 trimestres sur 4),
 - les congés annuels (2,5 jours ouvrables de congés payés par mois de travail)
 - les congés d'ancienneté (2 jours à partir de 5 ans d'ancienneté, 4 jours à partir de 10 ans d'ancienneté et 6 jours à partir de 15 ans d'ancienneté).
- Valorisation du travail sur site lors des soirées des 24 et 31 Décembre pour les assistants familiaux et les salariés des structures d'hébergement.

COMMENT POSTULER ?

Merci d'adresser votre candidature (CV + Lettre de motivation) à :

Monsieur Frédéric HALIFA, Directeur du parcours enfance jeunesse et à Monsieur Tarik HAMLAOUI, Directeur adjoint du parcours enfance jeunesse
41 Rue du Fort Louis – 59140 DUNKERQUE

Ou par mail : fhalifa@aaedk.org et thamlaooui@aaedk.org+ Copie au service des RH : candidatures@aaedk.org)

POUR LE 15/08/2026 AU PLUS TARD

Les entretiens auront lieu dès que possible avec Messieurs HALIFA et HAMLAOUI

Prise de décision dès que possible.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez toutes les informations concernant notre association, ainsi que nos actualités, sur : www.aaedk.org

Ordre de priorité dans le traitement des candidatures :

- 1/ Salariés titulaires d'un CDI
- 2/ Salariés titulaires d'un CDD
- 2/ Candidatures externes